

Déclaration CE du 21 avril 2009.

Comme disait le poète : Quelle connerie !

Même si celui-ci avait ces mots, pas assez durs, concernant la guerre, cette locution pourrait se transcrire en ce qui concerne la position commune et la loi sur la représentativité.

Les chiffres sont têtus :

Force Ouvrière progresse nationalement dans les 3 collèges, Force Ouvrière passe la barre des 10% dans un tiers des CE (9 sur 27) alors quelle ne dépassait ce seuil que sur 2 CE en 2006. Et malgré cela, les copains et les coquins nous considèrent comme non représentatif !

Qu'importe !

Sur la région de Paris Nord, nous maintenons notre résultat de 2006 et confortons notre seconde place, alors que le nombre d'élus au CE passe de 13 à 15 nous gardons nos 4 élus, dans le même temps la CGT en perd 1 et se retrouve à 5, l'alliance CFDT/FGAAC perd un élu et n'aura plus qu'un représentant (l'équivalent des voix de la FGAAC ne se sont pas retrouvé sur cette alliance...), on peut donc dire que l'ex FGAAC sauve la CFDT... SUD progresse mais pas suffisamment pour gagner un siège et reste à un élu. L'UNSA maintenant ses deux sièges.

Nous avons autant d'élus que la CFDT, l'UNSA et SUD réunis et on serait non représentatif...

De qui se moque-t-on ?

Ce n'est pas une position commune scélérate et une loi qui en découle tout autant scélérate qui nous feront taire, au contraire c'est dans cette adversité que nous allons encore plus construire cette organisation syndicale libre, indépendante et confédérée dont ont tant besoin les cheminots.

L'application drastique de cette loi est un déni de démocratie ! Que ceux qui nous rebattent les oreilles avec l'égalité ou l'équité médite ceci :

« Une voix est une voix, comment expliquer qu'un suffrage exprimé n'ait pas le même poids en fonction de la région où l'on travaille. Il y a plusieurs décennies le droit de vote a été conquis pour tous, ce que l'on appelle le suffrage universel, cette loi, cette position commune, remette en cause un droit élémentaire dont le mouvement ouvrier a toujours défendu à savoir, refus de toutes discriminations ! Pourquoi pas des voix comptabilisée en fonction du collègue, de la filière, du sexe, de l'origine... »

Faisons-nous si peur qu'il faille bâillonner les revendications des cheminots?

Ne faudrait il plus qu'une OS puisse dire :

- 40 ans de cotisation c'est déjà trop, retour aux 37,5 annuités pour tous Public/Privé !
- Non à la liquidation de tous les acquis !
- Retour au monopole d'état de la SNCF !
- Abrogation de RFF !
- Augmentation générale des salaires et des pensions !
- Augmentation des effectifs !
- Arrête de toutes les restructurations !
- Non à une mobilité imposée, Oui à des mutations consenties !

La liste est longue des revendications que nous continuerons à porter.

Alors aux croques morts de tous poils, aux vautours de tous crins, nous leur disons FO est debout, FO est bien vivant, debout nous sommes, debout nous resterons, ce n'est pas une loi inique qui nous fera changer de cap !

Représentatifs nous sommes, représentatifs nous resterons !

Alors oui cette loi, cette position commune, sont une régression du droit syndical comme jamais la France ne l'a connu.

Pour autant Force Ouvrière fidèle à ses actions, fidèle à ses conceptions recherchera chaque fois qu'il sera possible, l'unité la plus large sur des bases claires afin d'obtenir satisfaction sur les revendications.

Alors nous réaffirmons, ici, haut et fort, vous ne nous ferez pas taire !

Alors oui, nous osons plagier Jacques Prévert :

Cette loi sur la représentativité, quelle connerie !

Parce que nous sommes pour la démocratie issue des urnes, nous voterons pour le poste de secrétaire du CE présenté par l'organisation syndicale arrivée en tête. Comme nous l'avons toujours fait à Force Ouvrière, nous avons toujours respecté la démocratie.

Depuis toujours Force Ouvrière à respecter le vote des cheminots, aujourd'hui nous faisons quasiment le même résultat qu'en 2006, c'est donc tout naturellement que nous présenterons des candidats aux mêmes postes pour ce nouveau mandat.

Parce que nous sommes pour la démocratie nous présenterons donc un candidat au poste de trésorier au CE, tout comme titulaire au CCE, postes qui nous reviennent de droit ! Et ce ne sont pas des combines à quatre en voulant exclure la deuxième OS de la région qui nous fera taire, s'il le faut nous prendrons à témoin les cheminots qui ont voté pour nous mais aussi tous ceux qui bien que n'ayant pas voté pour nous sont épris de démocratie.